

# La force des s@ges

Bulletin électronique mensuel de l'AQDR – Mai 2011 - N° 54

## L'AQDR dénonce : ça va de mal en pis à la Villa Sainte-Anne

Par Ariane Lacoursière  
La Presse, 11 avril 2011

«Les services continuent de laisser à désirer à la résidence pour aînés Villa Sainte-Anne, à Lachine. À la suite d'un article publié dans *La Presse* en février et révélant les mauvais traitements reçus par les 40 résidents de cet établissement, le ministère de la Santé et des Services sociaux avait ouvert une enquête. Mais la situation est toujours intenable dans cette ressource, a appris *La Presse*.

Dans ce qui semble être une escalade de représailles, la directrice de l'établissement a expulsé une résidente, vendredi dernier.



La mère de Jean R. habite à la Villa Sainte-Anne depuis son ouverture il y a deux ans. Cet établissement est une ressource intermédiaire hébergeant des personnes âgées en perte d'autonomie modérée. Un contrat de 10 ans s'apparentant à un partenariat public-privé lie la Villa Sainte-Anne au Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Dorval-Lachine-LaSalle.

Dans notre première enquête menée au mois de février, il était mentionné que la Villa Sainte-Anne servait à répétition du pâté chinois et des croquettes de poulet

aux résidents. Que les préposées aux bénéficiaires ne parlaient pas toutes français. Que le roulement de personnel était effarant. Le ministère de la Santé avait demandé à la commissaire locale aux plaintes du CSSS d'ouvrir une enquête.

Mais depuis, la situation ne s'est pas améliorée, selon plusieurs proches de gens hébergés qui préfèrent garder l'anonymat par peur de représailles. Des draps souillés sont parfois distribués dans les chambres. Des résidents ne sont pas lavés la fin de semaine.

Jean R. dit quant à lui subir d'importantes représailles. Selon lui, la directrice de l'établissement, Sarata Maiga, a regardé les vidéos de surveillance et a réalisé que c'est lui qui a fait visiter la Villa Sainte-Anne à *La Presse* en février. «Elle ne l'a pas digéré. Elle m'a dit qu'elle le savait. Depuis, elle nous fait vivre l'enfer», relate-t-il.

Dans les jours suivant la parution de l'article de *La Presse*, la directrice aurait demandé de reloger Mme R. dans un centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD).

Or, ces établissements ne peuvent accueillir que des personnes âgées demandant plus de trois heures de soins par jour. Mme R. n'en nécessite que 2,5. «Comment justifier son expulsion si ce n'est que pour la chasser?» demande son fils.» Lire [la suite](#).



## Trop vieux pour l'urgence !

L'AQDR a demandé l'intervention spéciale du coroner en chef pour déterminer les causes et les circonstances de décès survenus depuis juillet 2010, dont deux identifiés comme résultant de négligence, au centre multivocationnel Claude-David, de Repentigny. Lire le [communiqué](#) de l'AQDR et voir le [reportage](#) de TVA Nouvelles.

## 23 inspecteurs embauchés

Le gouvernement Charest embauchera 23 inspecteurs pour avoir à l'œil les 2200 résidences pour aînés du Québec. Cette [mesure du budget Bachand](#), passée inaperçue, coûtera 1,5 million de dollars par an.

Les 23 inspecteurs feront partie d'une nouvelle «unité» au sein du ministère de la Santé et des Services sociaux. Cette unité aura pour mandat d'«assurer une application systématique et cohérente à travers le Québec des exigences liées à la certification».



## Comment sont traitées les demandes d'aide à l'AQDR nationale

Par Danie Beauséjour  
Secrétaire, AQDR nationale



En général, nous recevons 10 à 20 appels pour demander conseil ou de l'aide par mois. Nous en recevons par courriel également.

Les demandes concernent les besoins d'information sur la retraite et les revenus dans différentes situations. Par exemple : «*Si on a des revenus lors de notre retraite, de quelle façon ça touche les pensions (Canada, rentes du Québec)?*» ou «*Lors d'un décès, qu'est-ce qui arrive avec la pension pour le survivant?*». Ces gens sont référés à Communication-Québec qui transmet leur appel au service gouvernemental adéquat tant au fédéral qu'au provincial. Michel Roy, du comité Revenu et fiscalité, peut aussi apporter son avis sur ces questions.

Des appels touchent aussi le fait que les gens doivent quitter leur logement pour aller vivre en résidence pour personnes âgées et ils s'inquiètent quant à leur responsabilité relative au bail qu'ils ont signé : Nous les informons que, selon la loi, pour un bail de 12 mois, à moins d'une entente avec leur propriétaire, ils sont responsables pour une période de trois mois après leur avis et nous les référons à la Régie du logement pour informations

supplémentaires. Nous les informons également que l'AQDR se bat pour faire diminuer ce délai incroyable à nos yeux (payer un loyer à deux endroits en même temps pendant trois mois, plus le déménagement, ce n'est pas à la portée de tout le monde !).

D'autres appels touchent des points juridiques et ils sont référés à Me Ann Soden, avocate de métier ou Louis Plamondon pour son expérience de juriste ou à 1-800-NOTAIRE afin qu'ils aient un avis professionnel gratuit concernant leurs situations : ces questions peuvent toucher des servitudes de terrain, des situations litigieuses concernant des testaments ou des situations concernant les mandats d'inaptitude.

D'autres appels concernent les abus personnels ou financiers et ces appels peuvent être faits par les personnes qui les subissent, mais aussi par des personnes de l'entourage de la victime qui souhaitent aider la victime, quoiqu'il soit difficile d'aider une personne qui craint de dénoncer son agresseur ou abuseur par peur de représailles. Ces gens sont référés selon le cas à la Commission des droits de la personne et de la jeunesse, à Me Soden ou à l'Autorité des marchés financiers. Il y a aussi la nouvelle ligne Info-Abus pour les aînés à 514 489-2287 ou 1-888-489-2287.

Les personnes qui ont des difficultés avec des compagnies commerciales sont référées à l'Office de protection du consommateur.

Certaines personnes se sont également plaintes concernant les services en résidences pour personnes âgées, soit le/la résident/e ou sa famille. Ces personnes ont été référées au Commissaire aux plaintes pour la suite des démarches. Murielle Dumont, du comité Milieu de vie, a pris quelques cas également.

D'autres portent plainte contre des services gouvernementaux dont ils ne sont pas satisfaits. Ces personnes sont référées au Protecteur du citoyen. Certaines ont même écrit au député de leur coin et au ministre responsable selon le cas.

Certaines personnes ont été parfois référées à leur section AQDR si nous pensions que celle-ci pouvait les aider, comme par exemple quand les gens demandent si nous offrons le service des rapports d'impôts. Comme ce type de service relève de chaque section, nous les y référons.

Un cahier comportant la date, le type d'aide demandé et les références données sera créé pour fins de statistiques.



# Nouvelles de l'AQDR

## Programmes électoraux

L'AQDR a recensé les engagements des partis politiques envers les personnes âgées et remarqué des lacunes importantes :

- aucune allusion au nécessaire retour des transferts fédéraux concernant les CHSLD : il manque, rappelons-le, 7 000 lits au Québec;

- à l'inverse, on propose un crédit d'impôt pour les aidants naturels (encore faut-il qu'ils aient des impôts à payer !), ce qui n'aide guère un aidant à bout de souffle qui soutient une personne en attente d'un lit en CHSLD;
- l'absence de politique de logement social pour les aînés.

## La fraude, comment s'en prémunir ?

Par François Marquis  
AQDR Ahuntsic-St-Laurent

Tel est le titre d'une conférence donnée le 11 novembre dernier aux membres de l'AQDR par Maria Mourani, députée fédérale d'Ahuntsic et criminologue. La députée nous rappelle que les aînés peuvent être victimes de fraudes de toutes les personnes qui gagnent leur confiance : ami-e, accompagnant-e, gardienne, etc. Même à la télé, certains peuvent leur tendre un piège : « *Envoyez-nous vos bijoux !* » Ou alors les quizz télé avec appels payants sur une file d'attente.



Il faut aussi se méfier du vol d'identité, qui a fait 2 040 victimes au Canada en 2006 seulement, causant des pertes de 4 600 000 \$. Avec un numéro de passeport, d'assurance-sociale ou d'assurance-maladie, des fraudeurs peuvent ouvrir un compte de banque, voire même trouver un emploi, acheter ou vendre une maison en notre nom ! Il est prudent de garder l'œil ouvert sur toutes les personnes qui entrent dans notre maison. Elles ont peut-être ainsi accès à nos documents personnels : cartes d'identité et de crédit, carte soleil, passeport, etc. Elles vont généralement gagner notre confiance avant. Il faut rapporter à la police les cas de vol de courrier, ou de retard anormal. Dans ce cas, demandons un numéro d'événement.

Dans les cas de transaction immobilière, il importe de toujours avoir son propre notaire. En gérant notre correspondance, il faut déchiqueter tous les papiers porteurs de renseignements personnels : les fraudeurs fouillent les poubelles pour trouver des relevés de crédit, des reçus commerciaux, etc.

Pour éviter les vols, il est préférable de circuler de jour, ou à deux dans une rue bien éclairée. Pour protéger son dossier de crédit, il est bon de demander au moins une fois l'an « mon état de crédit », en cas de transaction frauduleuse. Toute transaction laisse sa trace. Pour environ 20 \$, on peut obtenir ces renseignements des firmes ÉQUIFAX (1-800-465-7166) ou TRANS-UNION (1-877-525-3823).

L'AQDR Ahuntsic-St-Laurent remercie Madame Mourani de cette conférence bien préparée et riche en renseignements fort utiles.

## Élections : tout sauf les conservateurs !

Par Jacques Fournier  
AQDR St-Michel

Que pense le mouvement communautaire québécois de la prochaine élection fédérale ? Les organismes qui ont pris position penchent très majoritairement pour « n'importe qui sauf les conservateurs ».

Récemment encore, le gouvernement conservateur coupait 40 % de la subvention de fonctionnement de la Fédération des femmes du Québec (FFQ). On n'en finirait plus d'aligner les raisons, pour les groupes communautaires, de voter contre le gouvernement Harper. Si ce dernier devenait majoritaire, ce serait encore pire : un grand nombre de politiques sociales seraient abolies ou malmenées.



En quelques phrases, dans cette [vidéo](#), l'animateur Jacques Languirand nous fait réfléchir sur les politiques conservatrices :

Je vous recommande la lecture d'un très beau [cahier](#) de 20 pages du MEPACQ (Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec) sur les enjeux des élections : un document très pédagogique.

Il y a aussi une belle [brochure](#) de 8 pages faite par le groupe Pas de démocratie sans voix.

Alors, que vais-je faire le soir du 2 mai ? Comme d'habitude, je reçois chez moi un petit groupe d'amis et de parents. On va parier (c'est facultatif) un gros cinq piasses sur les résultats des élections, en fait sur le nombre exact de députés élus par chacun des partis. On va boire, raisonnablement, on va rire, beaucoup, on va crier « *chou* », on va applaudir, on va analyser, le plus subtilement possible, on va commenter, on va utiliser notre droit de parole, celui qui ne s'use que lorsque l'on ne s'en sert pas.

## Choisir sa résidence pour personnes âgées

Par Isabelle Guérard  
Coordonnatrice, AQDR Sherbrooke

Le choix de la bonne résidence pour personnes âgées n'est pas une mince affaire. Il importe de prendre le temps de réfléchir avant de prendre une décision finale et de s'engager. Pour vous guider dans votre réflexion et dans vos démarches, voici une courte liste d'étapes à suivre.

- ✓ Évaluez vos besoins et votre budget et n'oubliez pas de prévoir les dépenses futures (besoin éventuel de services d'infirmier, d'aide à l'habillement, etc.).
- ✓ Déterminez quels sont les critères qui sont importants pour vous : services offerts, services à proximité, type de nourriture servie, etc.
- ✓ Préparez-vous une liste de questions à poser et utilisez le guide *Comment choisir une résidence pour personnes âgées\**.
- ✓ Consultez la [liste des résidences](#) du ministère de la Santé et des Services sociaux.
- ✓ Faites une première sélection en magasinant les résidences qui vous intéressent par téléphone.
- ✓ Visitez de quatre à cinq résidences. Soyez accompagné d'une personne de confiance lors de vos visites et posez beaucoup de questions.
- ✓ Demandez si la résidence est certifiée. La certification n'est pas une garantie de qualité, mais assure que la résidence répond à des normes minimales au niveau sociosanitaire.



- ✓ Lors d'une visite, osez circuler par vous-même dans la résidence. Questionnez les employés et les résidents et notez vos impressions.
- ✓ Assurez-vous qu'on vous donne le coût du loyer **sans le crédit d'impôt** ! (Ainsi, vous pourrez bien comparer les prix. Vérifiez auprès de Revenu Québec pour connaître le montant exact de crédit d'impôt auquel vous auriez droit)
- ✓ Demandez à consulter le document d'information sur la vocation de la résidence, le coût de chaque service offert, les règles, etc. **Lisez ces documents attentivement.**

Ne signez aucun bail ou formulaire de location tout de suite. Prenez le temps d'y réfléchir. Vous pouvez aussi faire une 2<sup>e</sup> visite !

**N'oubliez pas de vérifier si vous avez droit aux aides financières suivantes :**

- *Programme Allocation-logement* : 1 800 267 6299
- *Crédit d'impôt pour le maintien à domicile (70 ans et+)* : 1 800 267 6299
- *Supplément de revenu garanti* : 1 800 277 9915

**Saviez-vous que...** dans le cas des immeubles de moins de 5 ans de construction ou de changement de vocation, il n'y a aucune règle qui limite les hausses de loyer ? Dans ces cas, les hausses de loyer peuvent être élevées et vous ne pouvez pas refuser !

**Cours offerts**

L'AQDR de Sherbrooke et l'ACEF Estrie mettent à votre disposition deux ateliers d'information. Le premier porte sur **le choix d'une résidence pour personnes âgées** et le second sur **les droits des aînés en résidence**. Des guides sont aussi remis gratuitement lors de ces ateliers. Pour participer à un atelier, inscrivez-vous au 819 829 2981 (AQDR Sherbrooke) ou au 819 563 8144 (ACEF Estrie).

\* Le guide *Comment choisir une résidence pour personnes âgées* peut s'obtenir auprès de la Table de concertation Abus auprès des aînés de la Mauricie, tél. : 819 679.3146, courriel : [latabledeconcertation@bellnet.ca](mailto:latabledeconcertation@bellnet.ca).

# Indécence

Un graffiti de Lucie Legault Roy  
AQDR Rouyn-Noranda



*Indécence : Qui choque par sa démesure. Insolent.*

*Où tracer la ligne entre le trop et le pas assez ? Comment trouver le juste milieu ?*

*Indécent : d'accepter des règlements sportifs qui mettent indéniablement, irréfutablement, la vie des athlètes en danger. Jouer à s'arracher la tête au hockey, descendre en ski à une vitesse folle sur des pentes glacées, sans aucune protection pour*

*l'athlète défie les lois du gros bon sens, du bon jugement ! Au nom de la sacro-sainte compétition ?*

*Luge : à Turin, aux jeux olympiques, l'ambulance est venue 6-7 fois : piste dangereuse  
Leçon retenue ? Non. Aux jeux de Vancouver quatre ans plus tard, on la dessine  
encore plus dangereuse ! On veut la piste la plus longue, la plus rapide, la plus  
extrême, la plus abrupte; bref, la piste qui tue ! L'athlète de Géorgie, la peur aux  
tripes, y a trouvé la mort à 147 km/h. Cherchez l'erreur !*

*Aujourd'hui, aucun constructeur automobile ne veut mettre sur le marché une voiture  
sans coussins gonflables pour nous protéger de tous-bords-tous-côtés. Et voilà qu'on  
encourage, avec des médailles, un être humain à risquer sa vie sur des pentes assassines  
pour le loisir. Je vous rappelle que pour les autos, il y a au moins une limite de  
vitesse sur les routes. Où est le gros bon sens ici ?*

*Pousser nos athlètes non pas à performer dans un sport, à donner le meilleur d'eux-  
mêmes, à observer leurs limites d'humains, mais les pousser à affronter la mort au  
sacro-saint-nom du toujours plus vite, toujours plus haut. Indécent. Tel le peuple qui  
allait au cirque à Rome et réclamait la vue du sang, la mise à mort de l'un des  
gladiateurs !*

*Ne nous a-t-on pas enseigné le respect de soi, le respect de la vie, le respect des  
limites du corps humain ? L'homme n'est pas une machine. Que des athlètes soient  
attirés par la drogue et la violence dans le sport me dépasse. Il y a incohérence. Bien  
sûr, je ne suis pas naïve : l'humain est orgueilleux et, athlète ou pas, tant qu'il  
trouvera l'or brillant, il sera attiré par celui-ci. L'or et la gloire. Deux éléments qui  
assouissent bien temporairement l'orgueilleuse soif humaine...*

*Je ne blâme pas, je ne comprends pas. Je ne comprends pas que l'homme, pourtant  
capable du meilleur comme du pire, ne choisisse pas le meilleur. Êtres humains nous  
sommes. À ce titre, nous avons, me semble-t-il, un cœur, une intelligence, une  
capacité de jugement, de raisonnement et de compassion, non ? Qu'est-ce qui pousse  
l'homme à défier ainsi la mort, à user prématurément son corps par un entraînement  
exxxcessif ?*

*On trace la ligne où ? Poser les questions ne veut pas dire connaître les réponses. Par  
contre, le questionnement est essentiel pour arriver à l'ouverture d'esprit et au non-  
jugement des autres et de soi. C'est long. Très long.*

# Sur la place publique

8

## De l'usage des vieux à des fins partisans

Lu dans *Le Devoir* du 30 mars 2011 :



« Jean Charest s'est montré indigné en chambre aujourd'hui lorsque Pauline Marois a dénoncé le traitement réservé à des vieux. Elle réclamait une enquête. Réponse du premier ministre : «*De grâce, arrêtez d'utiliser les personnes âgées comme matière à débat partisan!*» Il avait son air à la fois grave et compassé. Les députés libéraux se sont levés comme un seul homme, acclamant leur chef. J'ai aperçu Pierre Paradis rigoler en applaudissant. Il y avait quelque chose de cynique dans son regard.»

Lire la transcription des [échanges](#) au Parlement et la suite de [l'article](#) d'Antoine Robitaille.

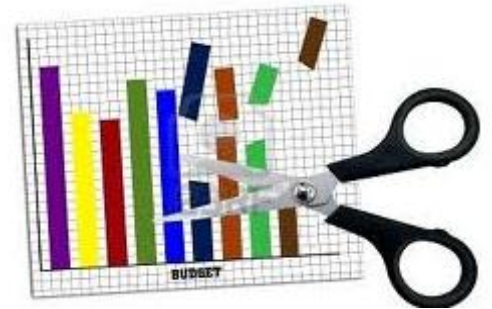
## Manifestation citoyenne contre les coupes budgétaires au CSSS Jeanne-Mance

Le 5 mai, à 16 heures. Départ au métro Mont-Royal.

Depuis l'été 2010, le CSSS Jeanne-Mance subit des coupes budgétaires importantes, ce qui a pour effet de diminuer radicalement les services donnés dans les CHSLD, dans les services d'aide à domicile et dans la prévention et le soutien pour les jeunes et les familles.

La perte de services directs est d'une ampleur sans précédent pour toute la communauté. Les personnes handicapées et les aînés en souffrent tout particulièrement. Plusieurs groupes communautaires en subissent aussi les conséquences.

Nous ne voulons pas assister à la détérioration de la qualité des services de santé et des services sociaux sans régir ! Les citoyens des quartiers concernés se mobilisent et vous invitent à une manifestation citoyenne, le 5 mai, à 16 heures. Il y aura un rassemblement au métro Mont-Royal, suivi d'une marche qui se terminera autour de 17 heures. Demandons un réinvestissement au CSSS Jeanne-Mance ! Pour que nous ayons des services à la hauteur de nos besoins ! Venez marcher avec nous. [Informations supplémentaires](#).



Source : Mireille Bénard

## Santé et services sociaux - La CSN dénonce les effets des réorganisations à Montréal

« Plus d'attente pour moins de services. Voilà les fruits amers de la dernière planification ministérielle combinée à une réorganisation défailante menée par l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, ont dénoncé hier des représentants des syndicats en santé de la

Confédération des syndicats nationaux (CSN). Une lecture vigoureusement démentie à Québec comme à l'Agence. » Lire la suite de [l'article](#) du Devoir du 30 mars.



## Guide « Prévenir les pièges financiers de la retraite »

Est-il prudent d'emprunter pour investir dans son REER ? Comment choisir un planificateur financier ? Quelles sont les principales fraudes dont les personnes retraitées peuvent être victimes ?

Afin d'aider celles-ci à mieux protéger leur patrimoine financier, Option consommateurs a publié le guide *Prévenir les pièges financiers de la retraite*. Il comporte une mine de renseignements en matière de budget, d'allocations, de placements, de l'information sur la planification successorale, de même que des trucs pour se protéger contre la fraude.

Tiré à 25 000 exemplaires, ce guide pratique sera offert gratuitement par les caisses Desjardins participantes, le réseau de la Fédération de l'âge d'or du Québec (FADOQ) et [Option consommateurs](#) (téléphone : 514 598-7288 ou 1 888 412-1313). On peut aussi le [télécharger](#).

## Activité lavalloise : sensibilisation aux abus



Le CLAVA (Comité lavallois en abus et violence envers les aînés), fidèle à son slogan : *Le devoir d'agir, ensemble*, organise différentes actions de sensibilisation dans le cadre de la *Journée internationale de sensibilisation aux abus envers les aînés*, en collaboration avec ses organismes membres, dont l'AQDR Laval.

Parmi ces événements, un kiosque d'information se tiendra le vendredi 17 juin 2011, de 10 h à 21 h, au Centre Laval, boulevard Le Corbusier (en face du magasin La Baie). Passez nous voir !

## Texte - Jusqu'où ira la déshumanisation du réseau de la santé et des services sociaux?

À lire : [l'intervention de Jacques Fournier](#), délégué de l'AQDR à la Coalition Solidarité Santé lors de la soirée-discussion du 17 mars 2011, organisée à l'UQAM par les Amis du Monde diplomatique (groupe de Montréal).

## Coops de santé: Québec dans l'embaras

« Le modèle coopératif en santé a du plomb dans l'aile. Déjà, trois coopératives sont dans le collimateur de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Au moins une autre, la Coopérative de solidarité santé Shooner-Jauvin, financée en bonne partie par dix municipalités, a fait l'objet d'une plainte au ministère des Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire (MAMROT), a appris *Le Devoir*. Un dossier chaud qui embête aussi le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).» Lire la suite de [l'article](#) de Louise-Maude Rioux Soucy, dans *Le Devoir* du 11 avril 2011.



## Soins aux aînés - Vivre dans la dignité

C'est le titre de l'éditorial du Devoir du 5 avril 2011, par Marie-Andrée Chouinard :

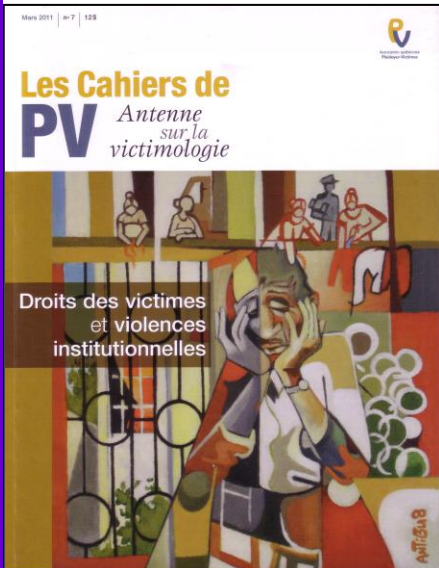
« Vous l'avez peut-être lu, samedi dernier en ces pages. «*Du respect, s'il vous plaît!*» clamait son petit texte coup-de-poing. Depuis sa «cellule», comme il appelle sa chambrette de CHSLD, Yvon Martin revendiquait une dose de ce qui ne coûterait pas

un sou pour enrichir le système de soins aux aînés: de la compassion et du respect, une denrée rare. Avec courage, l'homme dénonçait la froideur caractéristique de ces «milieux de vie» tristounets dans lesquels nos aînés coulent leurs derniers jours. »

Lire la [suite](#).

## Après les clowns, le pain chaud

La décision du CSSS Cavendish de faire cuire du pain le matin afin que les résidents de ses trois CHSLD « *s'éveillent à l'odeur rassurante du pain fraîchement sorti du four* » sème la controverse. Lire la [suite](#).



## Violence institutionnelle

[L'Association québécoise Plaidoyer-Victimes](#) a publié en mars 2011 un numéro de ses *Cahiers Antenne sur la victimologie* sur le sujet *Droits des victimes et violences institutionnelles*. À travers des rapports disponibles, on y présente les situations et statistiques des populations dont la sécurité est mise en danger par les institutions censées les protéger. Plusieurs articles touchent les personnes âgées : *Violence institutionnelle de l'administration publique*, *Les accidents en milieu de soins*, *Hébergement des personnes en perte d'autonomie liées au vieillissement*, *Maltraitance dans les CHSLD*, etc. Cette revue d'une centaine de pages ne coûte que 12 \$ et on peut la commander à 514 526-9037 ou [aqpv@aqpv.ca](mailto:aqpv@aqpv.ca). On pourra télécharger le [bon de commande](#) sur le site quand les informations sur le numéro de mars seront mises en ligne.

## Popotes roulantes: la saga continue

Alors qu'elle s'apprêtait, lundi après-midi, à faire l'annonce d'une aide financière de 683 089 \$ à deux organismes communautaires dispensant des services alimentaires aux aînés, la ministre responsable des Aînés, Marguerite Blais, a été interpellée par le collectif Solidarité La Petite Marmite sur la disparition imminente de ce service offert depuis 20 ans dans les quartiers St-Louis-du-Parc et Plateau-Mont-Royal. Lire [l'article](#) de *l'aut'journal*.



## Petite victoire sur le dépôt direct pour le crédit de solidarité

Par le Front commun des personnes assistées sociales du Québec

Concernant le dépôt direct pour le crédit de solidarité, les représentants du ministère du Revenu nous ont confirmé que :

- Les personnes qui ont déjà un compte en banque, doivent absolument s'inscrire au dépôt direct avec le ministère du Revenu.
- Si une personne est inscrite au dépôt direct avec l'aide sociale, elle doit quand même s'inscrire auprès du ministère du Revenu.
- Le dépôt direct n'est plus obligatoire pour les personnes qui n'ont pas de compte de banque.
- Les personnes qui n'ont pas de compte en banque vont pouvoir recevoir le montant du crédit d'impôt pour la solidarité par chèque.
- Le papier pour demander le crédit de solidarité par chèque devrait être envoyé bientôt à toutes les personnes assistées sociales concernées. Si vous ne le recevez pas, appelez au Bureau des renseignements et plaintes pour le demander: 1-888-643-4721

Merci à toutes celles et ceux qui ont mené la lutte. Pour plus d'information, consultez notre [site](#).



## La majorité des piétons tués à Montréal ont plus de 60 ans

Lu dans *Le Devoir*.

« Deux piétons sur trois tués dans la métropole l'an dernier étaient âgés de plus de 60 ans, un phénomène préoccupant dont le Service de police de Montréal (SPVM) ne saisit pas tout à fait les causes.

La diminution de l'attention, de la vue, des réflexes et de la mobilité des personnes âgées constituent autant de facteurs pouvant expliquer ce triste bilan. «*On n'a pas fait beaucoup d'études là-dessus*», a reconnu Stéphane Lemieux, chef de la sécurité routière et de la circulation au SPVM, hier, lors de la présentation du bilan 2010.

Manon Barbe, responsable du transport au comité exécutif de la Ville de Montréal, assure cependant que l'installation de feux à décompte numérique, le réaménagement des carrefours et la réduction de la limite de vitesse à 40 km/h dans les rues résidentielles ont contribué à améliorer la sécurité pour tous.

Claude Trudel, responsable de la sécurité publique à l'exécutif, a reconnu que les automobilistes éprouvent encore de grandes difficultés «à respecter intégralement» les passages prioritaires pour piétons.

Les automobilistes n'ont pas tous les torts dans les accidents. Environ 60 % des piétons et 50 % des cyclistes tués ont couru à leur perte en enfreignant le Code de la sécurité routière. [...] »



Lire le [communiqué](#) et le [bilan routier](#) du SPVM.

# Pétition contre les hausses abusives de taxes foncières

Par Paul Maguire  
AQDR de Lévis

Le député Daniel Rhatté a déposé une pétition sur le site de l'Assemblée nationale visant à éviter les hausses abusives de taxes foncières; la pétition est en vigueur jusqu'au 7 juin prochain. Il serait intéressant qu'un grand nombre de membres de l'AQDR fassent connaître leur avis sur ces hausses abusives qui risquent d'obliger certains propriétaires à se départir de leur maison en raison des trop fortes hausses de taxes. En [signant la pétition](#), nous soutenons les efforts de citoyens qui visent à réduire ces hausses en fonction de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation tel qu'établi par Statistique Canada.

## Effets réels des fusions forcées dans le réseau



On trouvera ci-dessous cinq hyperliens, des suites du récent Séminaire du LAREPPS-UQAM qui a étudié la question des effets réels des fusions forcées dans le réseau (le MSSS appelle cela la reconfiguration). Ce sont les présentations du Séminaire du vendredi 18 mars ayant pour thème *CSSS: création, processus de mise en branle et impacts*.

Il y a des convergences significatives entre les chercheuses du MSSS et les chercheurs universitaires... Si vous n'avez le temps que d'en lire un, je vous recommande le dernier (Nouvelle gestion publique - NGP).

### Deux chercheuses du MSSS (et une grosse équipe):

[Évaluation de l'implantation des RLS](#) (Direction de l'évaluation, ministère de la Santé et des Services sociaux)

Le rapport complet: du MSSS [Évaluation de l'implantation des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux](#)

### Des chercheurs universitaires :

[Impacts de la création des CSSS sur les rapports de partenariat communautaire](#) (René Lachapelle, Denis Bourque, Sébastien Savard, Danielle Maltais, Marielle Tremblay)

[La création des CSSS et ses impacts sur les pratiques des intervenants psychosociaux](#) (Danielle Maltais, René Lachapelle, Marielle Tremblay, Denis Bourque, Sébastien Savard)

[La réforme de la santé et des services sociaux de 2003 et la Nouvelle gestion publique](#) (Sébastien Savard, René Lachapelle, Danielle Maltais, Denis Bourque, Marielle Tremblay).

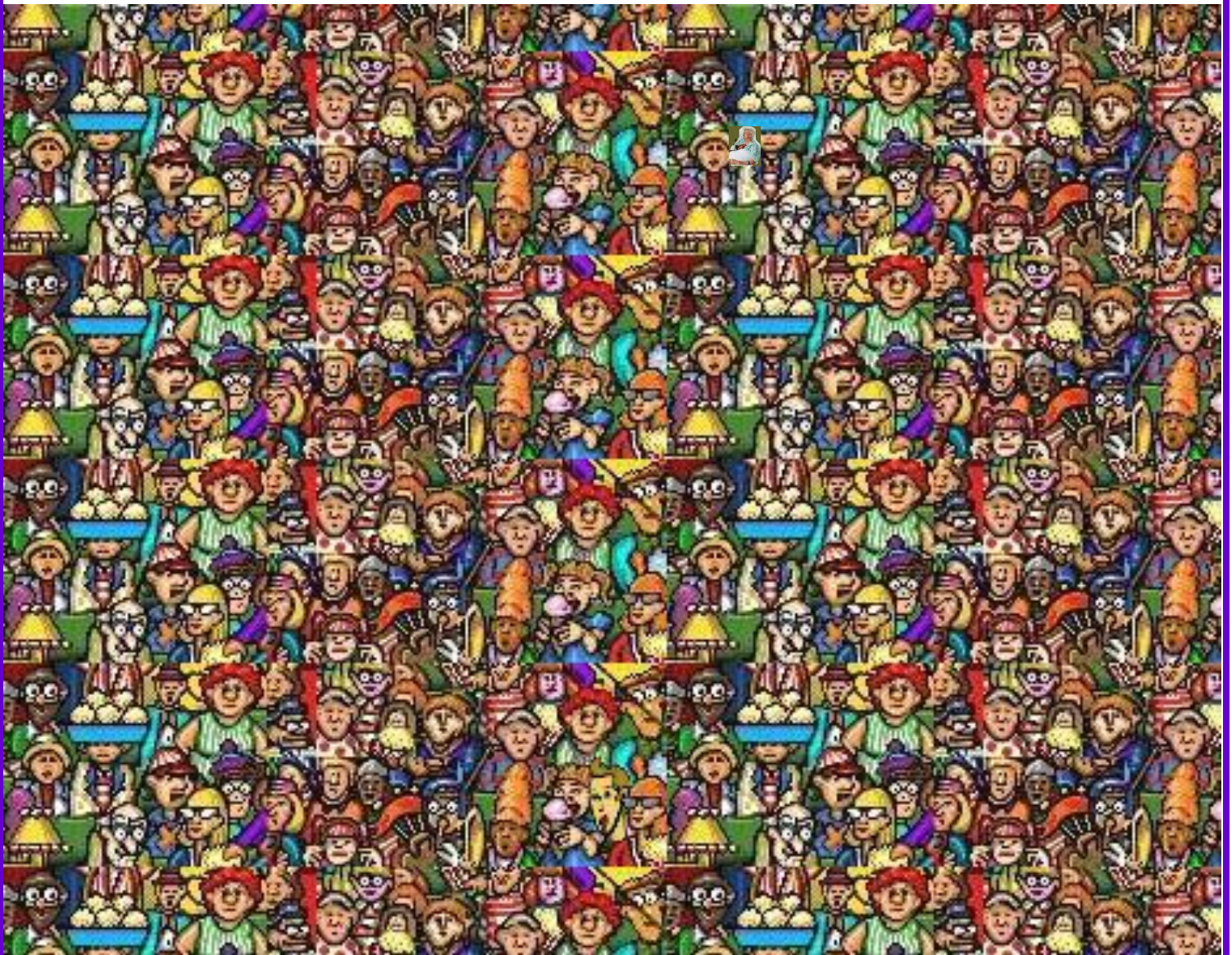
Bonne étude attentive !

J.F.

# EST-CE QUE L'ON A PERDU DE VUE « L'USAGER » DANS LES DÉTOURS D'UN DÉDALE DE GESTION ?

Par Murielle Dumont  
ADDR Montréal-Nord

SI ON JOUAIT À « TROUVER L'USAGER » EST-CE  
QUE NOTRE SYSTÈME S'HUMANISERAIT ?



# Si vous avez le temps de lire...

INSTITUT DU NOUVEAU MONDE

LE QUÉBEC EST-IL (TOUJOURS)  
UNE SOCIÉTÉ ÉGALITAIRE ?

LA DÉMOCRATIE  
SELON STEPHEN HARPER

ACFAS : PAS D'AVENIR  
SANS RECHERCHE

+ 75 ARTICLES SUR LE QUÉBEC D'AUJOURD'HUI

L'ÉTAT DU  
**QUÉBEC**  
2011

BORÉAL

## Le Québec dans tous ses états

Par Anne Falcimaigne  
AQDR Laval

*L'état du Québec 2011, sous la direction de Miriam Fahmy,*  
une publication de l'Institut du Nouveau Monde, en collaboration  
avec L'ACFAS, aux Éditions du Boréal, 576 pages, 27,95 \$.

Je sais bien que vous ne le lirez pas d'une traite, moi non plus... Mais c'est un ouvrage qui m'a tapé dans l'œil dès que je l'ai feuilleté. Très clair, avec des références du genre de celles qu'on cherche pour discerner les vérités des affirmations «à travers son chapeau»: est-ce que les transferts du fédéral ont augmenté ou diminué ? Est-ce qu'il y a plus ou moins de pauvreté au Québec qu'en Ontario ? Actuellement, travaille-t-on plus pour gagner plus ? Quelle est la proportion des dépenses de santé consacrées aux personnes âgées ?

Avec un grand dossier remarquablement présenté et étayé : *Le Québec est-il (toujours) une société égalitaire ?* C'est une série d'analyses sur les inégalités économiques au Québec. Des articles des meilleurs spécialistes sur la fiscalité, la lutte contre la pauvreté, la social-démocratie, l'endettement privé, l'équité dans le développement durable, entre autres. Et un chapitre sur le débat sur l'euthanasie. Et sur l'organisation des soins de première ligne... Et sur les gaz de schiste... Et...Et... À avoir sous la main !

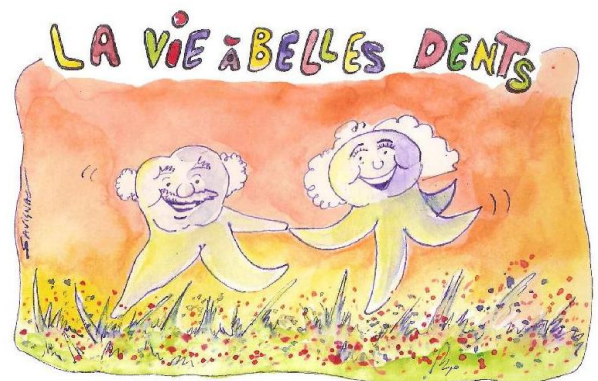
## Pratico-pratique

### Comment aider une personne qui devient inapte ?

Un [feuillet](#) du Curateur public explique toutes les démarches.

### La santé dentaire des aînés

Pour le mois de sensibilisation à la santé buccodentaire qui était en avril, l'Ordre des dentistes du Québec s'est penché sur les aînés. [Un court document](#) donne des informations utiles sur la santé dentaire, les changements apportés par l'âge, ainsi que des ressources pour les personnes à faible revenu.



# Tant qu'il y aura un puits



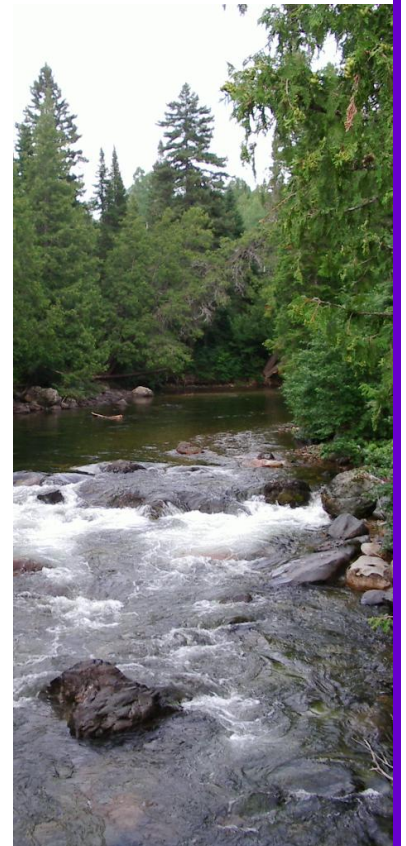
Tant qu'il y aura un glacier  
 Tant qu'il y aura une source  
 Un ruisseau une rivière  
 Tant qu'il y aura le désert  
 Et une oasis  
 Tant qu'il y aura un puits

Tant qu'il y aura la pluie  
 La neige et le vent  
 Tant qu'il y aura la poudrerie  
 Tant qu'il y aura l'hiver  
 Un feu et un enfant  
 Près d'un puits

Tant qu'il y aura un grain de blé  
 Tant qu'il y aura un plant de riz  
 Tant qu'il y aura un épi de maïs  
 Tant qu'il y aura un feu et un enfant  
 À l'ombre d'un arbre  
 Près d'un puits

Tant qu'il y aura un coin de terre  
 Tant qu'il y aura un enfant  
 Et sa mère  
 Tant qu'il y aura un homme  
 Et son frère  
 En train de boire près d'un puits  
 L'espoir coulera sur l'humanité

Par Honoré Jean, pour le Jour de la Terre, le 22 avril 2011  
 Séminaires de l'Université du troisième âge, MRC L'Assomption



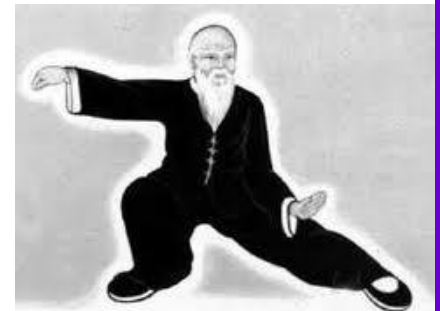
# SAVIEZ-VOUS QUE... ?

Par Gilles Boucher  
AQDR MRC Abitibi

... À la fin de 2005, en Chine, il y avait 140 millions de personnes âgées de 60 ans et plus, soit plus de 10 % de la population totale du pays (1,4 milliard) ? En comparaison, le Canada comptait, au 1<sup>er</sup> juillet 2005, approximativement 4,2 millions de 60 ans et plus\*, soit 12,9 % de sa population totale.

... On accord une attention de plus en plus grande à la vie des personnes chinoises âgées et leur vie est loin d'être monotone ? Faire des exercices physiques, apprendre de nouvelles choses, faire du tourisme, chaque personne âgée peut, en Chine, trouver son propre mode de divertissement et de détente.

... M. Ma, âgé de 80 ans, retraité depuis plus de vingt ans, habite dans une communauté réservée aux cadres militaires retraités à Beijing ? Chaque matin, il se lève à 6 h, va faire des courses pendant une heure, puis il rentre à la maison pour pratiquer la boxe tai-chi. Après le petit déjeuner, il exécute l'exercice de l'épée du tai-chi ou danse le disco pour personnes âgées. Après le dîner, selon son habitude, il fait une promenade de deux heures.



... Ces dernières années, il y a eu des changements dans les modes de détente et de divertissement des personnes âgées ? En 2003, la danse à claquettes a été introduite en Chine. En un an seulement, cette danse s'est répandue dans les places culturelles, les parcs et les communautés.

... Des clubs de gymnastique ont également remarqué le potentiel du marché des personnes âgées ? Ils ont lancé des programmes d'exercices physiques pour ce groupe de consommateurs.



... Pour M. Cheng, 73 ans, l'ordinateur fait partie de la vie quotidienne ? Son premier ordinateur était une machine dépassée lui ayant été apportée par son fils. Il a commencé par apprendre à taper et jouer aux jeux ; maintenant, il lit les informations sur Internet et écrit sur son blogue.

... M. Li, 68 ans, et sa femme, se sont inscrits à un groupe touristique à destination de l'île de Hainan, au sud de la Chine ? Comme ce sont des lignes spécialement destinées aux personnes âgées, les agences de voyage fournissent des

médecins en cardiologie et en ostéologie aux groupes de voyageurs pour assurer la santé des visiteurs. Les enfants de M. Li ne s'inquiètent donc pas de la santé de leurs parents.

\* Selon des données ajustées et arrondies à partir des tableaux de Statistiques Canada.

Source : [Chine Information](#)



## 98 ANS ET PAS D'ENNEMIS

Tous les golfeurs devraient vivre assez vieux pour devenir ce genre d'homme ! Vers la fin de la messe du dimanche, le prêtre demande : « *Combien d'entre vous avez pardonné à vos ennemis ?* ».

80 % des gens lèvent la main. Le curé répète sa question. Tous lèvent la main cette fois-ci, sauf un vieillard, un golfeur passionné s'appelant Monsieur Bédard, qui assiste à la messe seulement quand la température est mauvaise.

- *Monsieur Bédard, puisqu'il ne fait pas assez beau pour jouer au golf, je vous souhaite la bienvenue dans notre église. Vous ne voulez pas pardonner à vos ennemis ?*
- *Je n'ai aucun ennemi, répond-il brusquement.*
- *Monsieur Bédard, ceci est très inhabituel. Quel âge avez-vous?*
- *98 ans*



Toute la foule se lève et l'applaudit.

- *Monsieur Bédard, pourriez-vous s'il vous plaît venir à l'avant et nous dire comment une personne peut vivre 98 ans et n'avoir aucun ennemi ?*

Le vieux golfeur descend l'allée et dit tout simplement au micro : « *Ils sont tous morts, les enfants de chienne !* ».

Source : Maurice Boucher

## LA LAMPE MAGIQUE

Un vieil homme qui se baladait sur la plage se prend les pieds dans un truc métallique. En dégageant l'objet du sable et en le nettoyant, il se rend compte qu'il s'agit d'une lampe magique de laquelle sort un génie. Le génie lui demande s'il a un vœu à exaucer.



Le vieil homme demande alors :

- *Plutôt que d'exaucer un vœu, est-ce qu'il est possible de faire lever une malédiction qui me frappe depuis 40 ans ?*
- *Pas de problème ! répond le génie. Mais il faut me donner la phrase exacte qui a mis la malédiction en place.*

Et spontanément le vieux répond : « *Je vous déclare maintenant mari et femme.* »

# AU RESTAURANT

Quelques jeunes hommes dans la vingtaine :

- *On devrait aller au restaurant Tournedos. Les serveuses sont sexys.*

Les mêmes hommes, dans la quarantaine :

- *On devrait aller au restaurant Tournedos. La nourriture est bonne.*



Les mêmes hommes dans la soixantaine :

- *On devrait aller au restaurant Tournedos. Il y a un ascenseur.*

Les mêmes hommes, dans les 80 ans :

- *On devrait aller au restaurant Tournedos. On n'y est jamais allés !*

***LA FORCE DES S@GES – Bulletin électronique de l'AQDR***

**Rédacteur en chef :** Jacques Fournier

**Correction et mise en page:** Anne Falcimaigne

**Sous la responsabilité du Comité des communications de l'AQDR**

*Ce bulletin est rédigé par et pour les membres et les textes n'engagent que leurs auteurs.*

***Numéro de juin 2011  
de La force des s@ges***

**Faites parvenir vos textes avant le 15 mai à  
[jacques.talbot-fournier@sympatico.ca](mailto:jacques.talbot-fournier@sympatico.ca)**